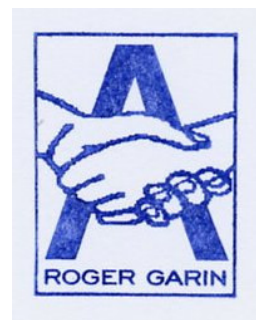


La Lettre de l'Association Roger Garin
(Les Amis du Long Séjour)

n°98 décembre 2007

site Internet :

<http://www.geocities.com/bpradines/somARG.html>



A tous, nous souhaitons une bonne et heureuse année 2008.

Oui, à tous : résidents, familles, soignants bénévoles, tous ceux qui partagent la même aventure, celle de vivre ensemble.

Prochain concert organisé par notre association

Le prochain concert au profit des résidents du service de Soins de Longue Durée du Centre Hospitalier d'Albi aura lieu le samedi 14 juin 2008 en compagnie du groupe « Vocal Colors » à la Cathédrale à d'Albi.

Voir le site du groupe : <http://www.gospel-vocal-colors.com/>

Vous souhaitez nous aider à organiser cette manifestation ou encore participer au financement au titre de parrainage.

Vous connaissez une entreprise désireuse d'investir dans le cadre publicitaire du programme de la soirée.

Contactez-nous ou envoyez vos dons à Monsieur René MANTEAU (11, rue du général Hautpoul, 81000 ALBI, tél : 06 81 98 69 16 ou 05 63 47 44 60, ces deux numéros possédant un répondeur) en libellant votre chèque à « Association Roger Garin » et en précisant qu'il s'agit d'un don pour le concert de 2008.

Merci.

Imaginons un jardin dont le prochain concert nous

donnerait les moyens

J'imagine un jardin

*Je rêve d'un jardin tout joli, plein de fleurs,
D'un petit paradis qui toujours vous accueille :
Un buisson d'aubépines, un pied de chèvrefeuille
Et surtout plein de roses aux suaves senteurs.*

*J'imagine un bosquet, quelques touffes de thym,
Ici ou là un banc, pour compagnon un livre,
Et tous ces petits riens dont les parfums enivrent.
Très tôt je goûterais la fraîcheur du matin.*

*Tout l'or des Hespérides en rien je ne jalouse,
Et mon jardin d'Eden, c'est une humble pelouse
Où mon regard suivrait le cours de la saison.*

*Des oiseaux, un ami, de bonnes causeries
Réveilleraient ici tant de pensées chéries
Que j'y serais chez moi : j'y verrais ma maison.*

**PROCHAIN REPAS DE NOËL : le jeudi 20 décembre
2007 à midi**

Inscription auprès de Patricia, animatrice. A cette occasion, des photos des

résidents et de leurs familles seront réalisées avec le concours financier de notre association.

Les dates de fin d'année :

- 19 décembre 2007 : à 15 heures préparation des tables pour le repas de Noël
- 21 décembre 2007 : messe de Noël (les résidents seront à la salle à manger à 14 heures 30).

CHORALES VMEH :

- 13 DÉCEMBRE 2007
- 24 JANVIER 2008
- 6 MARS 2008

Pour les inscriptions aux différents événements prévus Patricia (animatrice) tiendra une liste en salle d'animation (vous pouvez venir la voir pour qu'elle vous expose les projets à venir).

La prochaine réunion avec les bénévoles du service

La cinquantième et unième réunion avec les bénévoles du service aura lieu le jeudi 10 janvier 2008 de 10 h 30 à 12 heures à la salle du conseil d'Administration du Centre hospitalier d'Albi (1er étage du bâtiment administratif).

Je vous rappelle qu'il s'agit ici d'une réunion régulière qui se tient depuis le jeudi 3 octobre 1996 afin de faire le point sur les problèmes des personnes âgées pour leur venir au mieux en aide. Il ne s'agit donc pas d'une réunion associative au sens strict. Elle est ouverte à tous les intervenants professionnels, bénévoles ou associatifs.

Extraits de la lettre ouverte de notre président à Madame la Ministre, Secrétaire d'Etat chargée des

Personnes Âgées au nom d'une association nationale de médecins gériatres

NDLR : note de la rédaction

le lundi 29 octobre 2007

Madame la Ministre,

...

La plupart d'entre nous sont des acteurs de terrain qui agissent professionnellement et humainement pour sortir la vieillesse malade de l'exclusion et de la nuit de l'hospice.

Des réductions concernant les services de SLD (*Soins de Longue Durée, anciennement « longs séjours »* - *NDLR*) se poursuivent ici et là.

En 2007, nous sommes convaincus qu'une disparition massive de lits de SLD serait préjudiciable à l'accompagnement et à la prise en charge de nombreux malades, dépendants, précaires, le plus souvent âgés. Parmi eux, ceux qui sont atteints par la maladie d'Alzheimer.

... la majorité des malades relevant des SLD se trouvent encore en majorité en dehors de la structure d'hébergement et de soins dans laquelle ils devraient être soignés.

...

Ainsi, si la population des plus de 85 ans double d'ici à 2020, il est nécessaire d'avoir une vision à plus long terme intégrant une planification évolutive de l'offre de ce type de services hospitaliers compte tenu notamment du vieillissement de la population.

...

Sur le terrain, on « oublie » non seulement d'envisager le long terme mais aussi de voir plus loin que le service de SLD du lieu à réduire ou même à faire disparaître alors qu'il faudrait d'abord l'améliorer, en particulier par une dotation suffisante en personnels.

...

Soyons concrets : s'il y a moins de SLD, l'alourdissement des EHPAD (*Etablissements d'Hébergement pour personnes Âgées Dépendantes*,

anciennes « maisons de retraite » - NDLR) est inévitable.

Eloge du personnel de nuit

Le personnel de nuit s'est invité à la séance du Comité Technique d'Etablissement du jeudi 25 octobre 2007 et cette intervention a été relayée par la presse et par la télévision.

90 personnes, sur les 120 que comptent les équipes de nuit, se sont déplacées pour dire leur colère, leur ras le bol, et leur épuisement face aux difficultés de fonctionnement.

Les difficultés rencontrées par les équipes de nuit se rapprochent beaucoup des problèmes du personnel de jour :

- Personnel en nombre insuffisant pour faire face à la charge de travail
- Impossibilité de prendre régulièrement les repos dus (RTT par exemple)
- Reliquat très important d'heures supplémentaires

Un petit-déjeuner qui sort de l'ordinaire

Ce sont des viennoiseries qui seront offertes le samedi 1^{er} décembre 2007 à nos résidents, à leurs familles (si présentes) et aux personnels soignants par notre association.

Encore un poème

Un drame à trois

Un drame qui se joue dans le tréfonds de l'âme,
Dans le secret du cœur, au creux des émotions,
Isolant les acteurs de ce terrible drame,
Entre la solitude et l'incompréhension.

Ecoutez donc ces voix aux accents pathétiques :
La famille qui porte à ne plus en pouvoir,

Les soignants qui essaient d'adapter leurs pratiques,
A ces curieux destins appelés à déchoir.

Et puis, il y a EUX, l'esprit comme en jachère,
Subissant tous les choix que l'on fait en leur nom,
La liberté gisant dans la vie sans repère
Du sinistre mental de la « morte raison ».

Ecoutez ce trio dire, l'un après l'autre,
Les doutes permanents, les douleurs, les dépités,
Et, sans se condamner, se faire les apôtres
De l'immense respect de ces maux sans répités...

Poème de Marie-Thérèse BERNABE GARRIDO
Extrait de « Mortes raisons »
éditions Les Presse Littéraires, 2007.

Le billet d'humeur du docteur

Je me prononce résolument pour l'âge de la retraite à 75 ans. Je sais que je peux en choquer quelques uns. Toutefois, ma spécialisation en médecine des personnes âgées me donne le droit de donner quelques conseils dont j'espère qu'ils seront lus en haut lieu.

Regardons la réalité en face : la France vieillit à grande vitesse. Entre 2006 et 2020, le nombre des personnes âgées de plus de 85 ans va au moins doubler dans les projections démographiques. Au-delà de cet âge, l'étude longitudinale française PAQUID nous indique que plus de 27 % de cette tranche d'âge présente une démence, situation handicapante par définition. Sans compter avec les trop faibles perspectives de soins curatifs dans cette pathologie.

Non. Il ne serait pas raisonnable, sur un plan macroéconomique, d'attendre cet âge de 85 ans pour la retraite de nos concitoyens. Mais, avant 75 ans, bien des personnes sont encore à même de travailler avec ardeur. Même parmi nos résidents, en regardant de plus près,

nombre se sentent inutiles et ne demandent qu'à être occupés à une tâche quelconque.

De plus, on a oublié de considérer, comme au bon vieux temps de Jaurès et de Zola, qu'il est bien plus rapide, et donc meilleur, de se tuer au travail, après de nombreuses nuits de veille et d'urgences, que de mourir bêtement dans son lit à un âge avancé.

Improper à la production dès 45 ou 50 ans, nous dit-on ! Allons donc ! Regardez-y de plus près, mesdames et messieurs les employeurs. La génération de votre serviteur est-elle « handicapée », comme vous le laissez entendre en privé avant de nous remercier à ... 55 ans, voire plus tôt ?

Ce que les « séniors » donnent aux agences de voyage serait bien mieux employé ailleurs. Statistiquement, les anciens soutiennent déjà les autres tranches d'âge de leur famille. Désormais, ils le feraient beaucoup mieux et plus longtemps.

De plus, ils seraient productifs jusqu'à plus soif et ne coûteraient pas des retraites à 1000 Euros mensuels qui s'apparentent aux parachutes dorés si décriés.

Après tout, des professions pourtant à hauts risques, dont le pénibilité est reconnue, se sont déjà vues imposer un plancher qui va souvent bien au-delà des limites que je préconise : sénateurs, membres de droit de conseils d'administration, gros actionnaires de portefeuilles boursiers, etc... De plus, jamais une grève prenant en otage les usagers !

Le souci d'équité devra donc conduire logiquement à l'alignement de toutes les professions sur celles qui donnent brillamment l'exemple, certaines n'hésitant même pas à cumuler plusieurs fonctions pour servir au mieux la nation.

Je vous concède toutefois qu'il faudrait vérifier que leur santé leur permet d'être rentables. Il conviendra donc de tempérer un peu mon propos afin de respecter les règles du marché du travail, concurrence oblige. Joignant le geste à la parole, je me porte volontaire pour cette tâche de vérification sanitaire jusqu'à 75 ans.

Par ailleurs, les personnes âgées ont besoin des « aidants naturels » (traduisez le conjoint ou la fille) pour se suffire. Fini ce problème si l'entreprise y pourvoit. D'autant que les « aidants naturels » seront aussi au travail. Pratique sur tous les plans.

Un dernier conseil : ne négociez pas, restez droits dans vos bottes. Ce serait reculer sur un problème de dignité des personnes âgées.

Désormais, les adhésions concernent exclusivement l'année 2008

Je souhaite adhérer à l'Association Roger Garin en 2008

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse Internet :

Je verse 8 Euros à l'ordre de : Association Roger Garin.